

## ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de EMERAINVILLE	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
Autoroute A4	0	+ 490	3	+ 670	1	300	
Nationale 104					1	300	
Boulevard de Beaubourg					4	30	
Allée de la Briarde					5	10	
Boulevard du Clos de l'Aumône (partie ouest)					5	10	
Boulevard du Clos de l'Aumône (partie est)					4	30	
Boulevard du Courcerin					4	30	
Rue d'Emery					4	30	
Boulevard de l'Europe (partie Ouest)					5	10	
Boulevard de l'Europe (partie Est)					4	30	
Rue de l'ancien monastère					5	10	
Boulevard Olaf Palme					5	10	
SNCF Paris Est à Mulhouse					1	300	

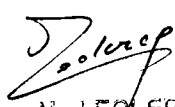
Vu pour être annexé à l'arrêté  
 préfectoral n° 99 D A I A C V 0 4 8  
 en date du 12 MAR. 1999  
 Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

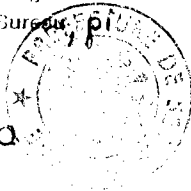
POUR AMPLIATION

Pour le Préfet et par délégation

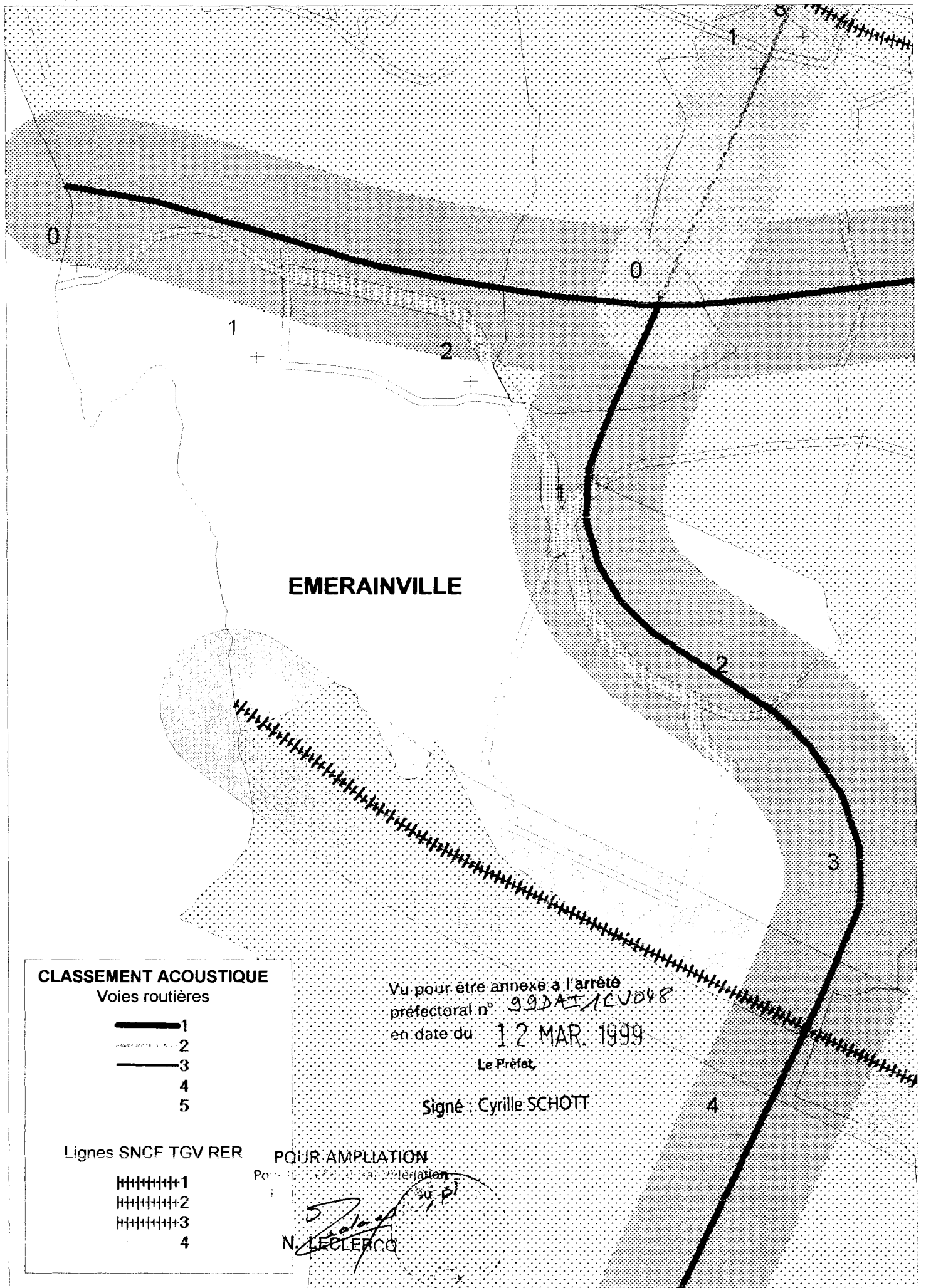
Monsieur le Chef de Bureau



N. LEOLERCO



# ANNEXE 3 ; PLAN



## CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- +++++ 1
- +++++ 2
- +++++ 3
- +++++ 4

POUR AMPLIATION

Pour l'élaboration de la réglementation

N. LECLERCO

Vu pour être annexé à l'arrêté  
préfectoral n° 99DAI/10048  
en date du 12 MAR. 1999

Le Préfet

Signé : Cyrille SCHOTT